

# SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE.

---

SÉANCE DU 4 JANVIER 1861.

PRÉSIDENCE DE M. DECAISNE.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 décembre 1860, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. ANDOUARD (Ambroise), interne en pharmacie, à l'hôpital de la Pitié, à Paris, présenté par MM. Dezanneau et Eug. Fournier;

TRIBOUT (A.), docteur en médecine, médecin-major de première classe au 55<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, à Marseille, présenté par MM. Choulette et Cosson.

M. le Président annonce en outre une nouvelle présentation.

MM. Ad. Chatin et Ch. Fermond sont proclamés membres à vie, sur la déclaration faite par M. le Trésorier, qu'ils ont rempli la condition à laquelle l'art. 14 des statuts soumet l'obtention de ce titre.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Le Sourd-Dussiples, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

### *Dons faits à la Société :*

1<sup>o</sup> Par M. Alph. De Candolle :

*Notice biographique sur Jacques-Denis Choisy.*

2<sup>o</sup> De la part de MM. Vilmorin, Andrieux et Cie :

*Le Bon Jardinier pour 1861.*

3° De la part de M. Hasskarl :

*Bonplandia*, décembre 1860, nos 23 et 24.

4° De la part de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault :

*Statuts de cette Société.*

5° De la part de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne :

*Annales de cette Société*, septembre et octobre 1860.

6° De la part de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne :

*Bulletin de cette Société*, 2<sup>e</sup> semestre de 1860.

7° De la part de la Société hessoise pour les sciences naturelles et médicales :

*Rapports VII et VIII*, 1859 et 1860.

8° En échange du Bulletin de la Société :

*Pharmaceutical journal and transactions*, janvier 1861.

*L'Institut*, décembre 1860, un numéro.

Conformément à l'art. 28 du règlement, M. le Président fait connaître à la Société les noms des membres des diverses Commissions nommées par le Conseil, pour l'année 1861, dans sa séance du 28 décembre dernier.

Ces Commissions sont composées de la manière suivante :

1° *Commission de comptabilité*, chargée de vérifier la gestion de M. le Trésorier : MM. Brice, Gide et Al. Jamain.

2° *Commission des archives*, chargée de vérifier la gestion de M. l'Archiviste : MM. Lasègue, Le Maout et de Schœnefeld.

3° *Commission permanente du Bulletin* : MM. Cosson, Al. Jamain et Prillieux.

4° *Commission permanente des gravures* : MM. Decaisne, J. Gay et Moquin-Tandon.

5° *Commission* chargée de recueillir les opinions émises relativement à la tenue de la prochaine session extraordinaire, et de formuler une proposition sur le lieu et l'époque de cette session : MM. Boisduval, Cosson, J. Gay, le comte Jaubert et de Schœnefeld.

M. le Président annonce qu'il y a lieu de remplacer cette année, comme membres du Conseil, MM. Lasègue, Le Maout, Moquin-

Tandon et T. Puel, nommés en 1858 et dont les fonctions sont expirées.

On procède ensuite à l'élection du président pour l'année 1861.

M. Ad. BRONGNIART, ayant obtenu 103 suffrages sur 155, est proclamé président de la Société pour 1861.

La Société nomme ensuite successivement :

*Vice-présidents* : MM. Chatin, A. Passy, Lasègue et Andry.

*Membres du Conseil* : MM. Gide, Cosson, Éd. Bureau et Decaisne.

Il résulte de ces nominations que le Bureau et le Conseil d'administration de la Société se trouvent composés, pour l'année 1861, de la manière suivante :

*Président.*

M. Ad. BRONGNIART.

*Vice-présidents.*

MM. Andry,  
Chatin,

*Secrétaires.*

MM. Duchartre,  
de Schœnefeld.

*Trésorier.*

M. Fr. Delessert.

MM. Lasègue,  
A. Passy.

*Vice-secrétaires.*

MM. Eug. Fournier,  
A. Gris.

*Archiviste.*

M. de Bouis.

*Membres du Conseil.*

MM. Brice,  
Éd. Bureau,  
E. Cosson,  
Decaisne,  
Fermond,  
J. Gay,

MM. Gide,  
Al. Jamain,  
le comte Jaubert,  
Ém. Le Dien,  
le marquis de Noé,  
Éd. Prillieux.

Avant de se séparer, la Société vote des remerciements unanimes à M. Decaisne, pour le dévouement avec lequel il a bien voulu diriger ses travaux pendant l'année qui vient de finir.